

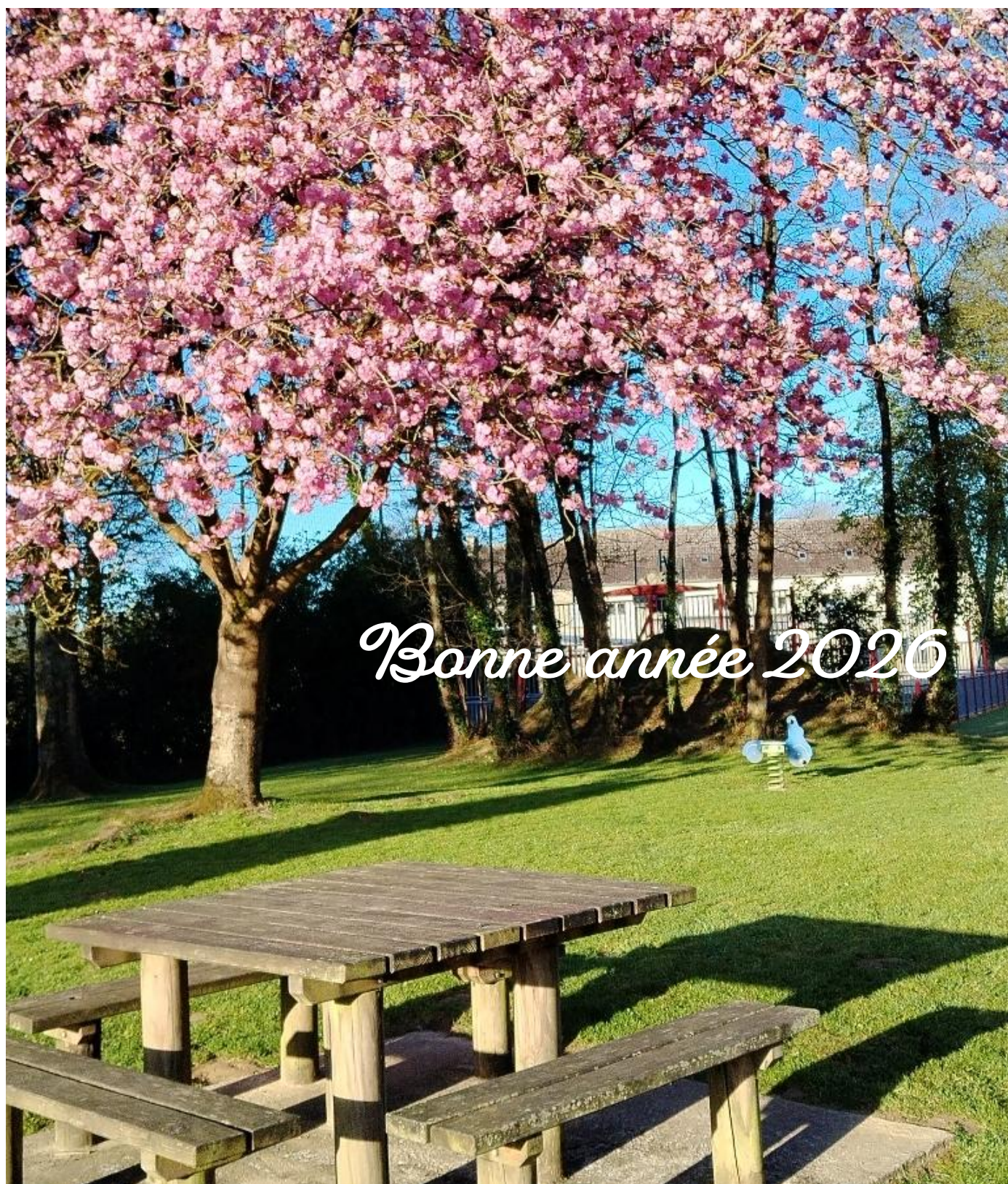
Sideville

LA DIVETTE

Bulletin Municipal

Sideville n° 41

Décembre 2025





INFOS MAIRIE

➤ Les travaux dans notre commune.....	06
➤ Projets à venir sur Sideville.....	07
➤ Etat Civil.....	08
➤ Coup d'œil sur les comptes de la commune.....	09
➤ Le personnel communal.....	10
➤ Les démarches.....	11
➤ La Communauté d'Agglomération le Cotentin.....	14

NOS ENFANTS, NOS ECOLES

➤ Le Regroupement Pédagogique Intercommunal, Garderie...	19
➤ L'Association des Parents d'Elèves.....	22
➤ Familles Rurales.....	23
➤ Nos assistantes maternelles.....	21

BIEN VIVRE ENSEMBLE

➤ Rappel de quelques règles.....	24
----------------------------------	----

NOS ARTISANS ET COMMERÇANTS..... 26

LA VIE DANS NOTRE COMMUNE..... 33

NOS SIDEVILLAIS ONT DU TALENT..... 37

NOS ASSOCIATIONS 40

COMMUNICATION..... 47

Mémento..... 48

***Le Comité de rédaction du journal vous souhaite
une belle année 2026***

Comité de rédaction du journal

Christophe Lelièvre

Martine Dupont / Charlotte Hamelin / Martine Pagny

Philippe Piol /Lionel Lerévérènd

Merci



Nous sommes à quelques semaines de nouvelles élections municipales, c'est pour moi l'occasion de vous confirmer que je ne serai pas candidat au mois de mars 2026.

Après 30 ans de mandat à Sideville dont 12 ans en tant qu'adjoint et 18 ans en tant que maire, voici le moment attendu et redouté de tourner la page.

Être maire c'est un engagement total, c'est être disponible tout le temps, pour tout et tous.

N'étant pas un professionnel de la politique, ce que j'ai fait à Sideville ou à la Communauté de Communes de Douve et Divette, je l'ai fait avec mon cœur. Simplicité, proximité, recherche de l'efficacité ont été mes 3 constantes parce que j'aime notre commune, j'aime notre territoire et ses habitants.

J'ai toujours privilégié l'intérêt général, mon unique objectif était de développer notre commune, de la faire grandir et de la rendre attractive. Je ne vais pas faire la liste de ce qui a pu être réalisé pendant toutes ces années mais rappeler brièvement le sens de notre action, qui s'est articulée autour de 5 axes majeurs :

- La sécurité :
Avec par exemple l'aménagement du hameau Colette, la descente de la Commune, le rond-point du Coignet, le carrefour du Vacheux...
- Les conditions et le cadre de vie des habitants :
Nous étions dans la recherche permanente de nouveaux services pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens. Le dernier en date étant l'accueil du mercredi pour les enfants scolarisés dans notre RPI.
- L'école :
Nous avons fait le choix de placer l'école et l'éducation au cœur de notre action en investissant tous les ans pour offrir des locaux fonctionnels et accueillants et en construisant un bâtiment périscolaire.
- Le développement économique :
Après le remembrement qui a amélioré les conditions de travail pour les agriculteurs, nous avons accompagné les projets de nouvelles activités économiques en favorisant l'installation de services, d'artisans et de commerçants qui apportent du dynamisme et de l'attractivité à notre commune.
- La préservation et l'embellissement du patrimoine :
Conscients de l'importance de notre environnement et de la beauté du site, nous avons planté 200 hêtres dans l'avenue du Mont du Roc.
Par ailleurs en plus des travaux d'entretien des bâtiments communaux nous avons réaménagé la place de l'Eglise, pour mettre en valeur le patrimoine bâti dont le presbytère que nous avons transformé en mairie.

Bien-sûr il reste beaucoup à faire, nous n'avons pas pu mener à terme comme nous l'espérions certains projets. Je ne citerai que la résidence pour personnes âgées ou l'aménagement de chemins piétonniers sécurisés, mais j'ai confiance et je suis convaincu que ces projets verront le jour à l'avenir et seront encore améliorés.

Cependant rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible sans la mobilisation de tous. Tout cela n'a pu se réaliser que parce que nous formions une équipe soudée, partageant les mêmes valeurs, animée par la même passion pour Sideville.

Aussi je voudrais remercier d'abord Jean-Claude Cosnefroy dont j'ai été le 1^{er} adjoint pendant 12 années et qui m'a montré l'exemple de l'abnégation et de la disponibilité du maire.

Je voudrais remercier tous les conseillers municipaux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler. Pendant ces 30 années nous avons formé une équipe efficace avec des femmes et des hommes compétents et engagés pour mettre en œuvre des projets pour le rayonnement de Sideville.

Un merci chaleureux aux adjoints pour leur implication et leur participation active. Avec eux, nous avons porté des dossiers parfois lourds. Ensemble nous avons partagé les soucis et les problèmes mais également les satisfactions des réussites et des réalisations.

Je voudrais également remercier le personnel communal qui a toujours répondu avec professionnalisme à nos attentes. La qualité de leur travail fait honneur au service public et contribue à la bonne image de notre commune et de ses services.

Un merci particulier aux secrétaires qui ont été de précieuses collaboratrices. Leur disponibilité, leur rigueur, leur réactivité et leur efficacité ont permis que notre collaboration devienne une complicité de tous les instants.

Ces années de mandat au service de Sideville ont été pour moi une tranche de vie passionnante et d'une incroyable richesse. Cette période aura été source d'inquiétudes et de satisfactions, elle aura été également l'occasion de belles rencontres, parfois même des rencontres extraordinaires qui marquent une vie.

Je n'oublie pas de remercier tous les sidevillais qui à chaque élection m'ont fait confiance. Cette œuvre collective n'a été possible que grâce aux élus, aux agents, aux bénévoles associatifs et à chacun d'entre vous.

Servir sa commune est une belle mission que vous m'avez permis de remplir, les souvenirs de ces 30 années durant lesquelles nous avons pu écrire quelques pages de l'histoire de Sideville resteront un trésor que je garderai avec moi.

Je suis sûr que le flambeau va être repris par une équipe volontaire, dynamique et compétente qui continuera à œuvrer pour l'attractivité de notre Commune.

A Sideville et à vous tous je souhaite le meilleur.

Bonne année 2026

Henri DESTRÉS



Poème

Nos deux anciens près du City, sur un des bancs étaient assis.

Ils bavardaient nos vieux amis, de tout, de rien et de la pluie.

L'inconnu dans la rue passa, s'approcha et les salua.

- Je m'interroge à vivre là, les gens d'ici sont-ils sympas ?
- D'où vous venez, ils sont comment ? Le questionna Louis poliment.
- Ils sont tous fiers et si méchants, c'est la raison de mon changement.
- C'est bien dommage mais entre nous, ils ne sont guère ici plus doux, Ils sont hautains et très jaloux, allez ailleurs, je ne sais où !? »

Ayant repris leur discussion, ils n'ont vu le deuxième larron qui gentiment et en passion, leur posa la même question.

- « Décrivez-moi votre village, demanda Louis, malin et sage.
- Je quitte un si beau voisinage, tous si gentils, quel dommage.
- Séchez vos larmes car tout va bien, vous aurez le même ici demain. »

Le nouveau repartit plein d'entrain, tandis qu'intervint l'autre ancien.

- Comment peux-tu jouer l'avenir de ces personnes et leur mentir ?
- Je ne mens pas, car leur devenir dépend tellement de leur sourire.

On nous répond tel que nous sommes, on ne reçoit que si l'on donne.

Prends soin de toi, si tu rayannes, tu deviendras une belle personne.

Selon comment tu te présentes, la réponse est froide ou brûlante.

Personnes méchantes ou bienveillantes vivront des choses bien différentes.

Samuel DUPONT



Infos Mairie

Les travaux dans notre commune

Voirie

Le revêtement dégradé de «la Chasse Renouf » permettant l'accès au lotissement « Les Costils» va être refait. Par ailleurs, le bas-côté entre ce lotissement et « Les Jardins de Sideville » sera enrobé afin de faciliter le passage des piétons.

Au lieu-dit « Les Grands Monts » la voirie communale va être partiellement renouvelée avec renforcement des bas-côtés. Les travaux seront confiés à l'entreprise Mastellotto pour un montant de 27 400 €.

Ravalement façade de l'école

L'école a fait peau neuve durant les grandes vacances - Ces vacances ont été propices à la réalisation d'un ravalement de façade de l'école. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Viger pour un montant d'environ 46 000 €. Celle-ci, a réalisé un ravalement du bâtiment principal de l'école et de l'intérieur du préau (partie maçonnée), ainsi que la pose d'une isolation extérieure de la partie dortoir de l'école afin d'améliorer le confort des enfants durant la sieste (partie verte sur la photo).



Les travaux ont été terminés courant Août pour accueillir les enfants à la rentrée de septembre, dans les meilleures conditions possibles.

Dernier point sur la fibre optique à Sideville

La commercialisation de la fibre optique est ouverte à la quasi-totalité des logements de la commune. Il reste toutefois quelques habitations qui ne sont pas encore raccordables : La partie sud-est de Sideville (Vaubecquet, zone La Héronnière, La Louerie, La Sauvagerie, Les Fosses).

Ponctuellement pour des problèmes techniques (fourreaux affaiblis par exemple à la mairie de Sideville !), des travaux sont prévus, certains assez lourds (tranchée dans la route par exemple).



Défense incendie

Le plan de déploiement élaboré avec le SDIS 50 se termine. Les deux poteaux incendie installés couvrent les lieux-dits Les Fosses, La Héronnière de Haut et de Bas. Par équité la commune a fourni les bâches incendie à 3 exploitations agricoles qui ont la charge de les installer et de les maintenir opérationnelles.

Projets à venir sur Sideville

Toiture de l'Eglise

Bâtiment communal, l'église Saint Ouen a besoin de la réfection de ses pans de toitures, du chœur et de la nef. Le choix d'une ardoise Argentine a été validé par les services du conservatoire du patrimoine de la Manche. Cette nouvelle toiture s'intégrera avec les toitures du porche, du clocher et de la sacristie qui sont en pierres du pays. Les travaux sont prévus premier semestre 2026 et seront confiés à l'entreprise Lemièrre pour un montant de 54 167€.

Point sur le PLUI Sideville (Plan Local Urbanisme Infra communautaire)

De compétence « Agglomération Le Cotentin », le Plan Local d'Urbanisme Infra communautaire de Douve et Divette avance dans son élaboration.

Pour rappel, le PLUI définit :

- Les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.
- Les règles de construction et d'aménagement des sols.
- Les éléments patrimoniaux et environnementaux à préserver.



Quelles sont les prochaines étapes de l'élaboration du PLUI Douve & Divette ?

- Validation du projet de PLUI Douve & Divette en conseil communautaire (décembre 2025).
- Consultation des personnes publiques associées (durée 3 mois).
- Enquête publique (2^{ème} trimestre 2026). Les sidevillais pourront consulter les documents et émettre leurs commentaires.
- Phase d'ajustement, suite au recueil des remarques.
- Approbation du PLUI Douve & Divette, prévue fin d'année 2026.

Les documents de travail sont disponibles sous le site :

<https://www.lecotentin.fr/mes-services/habitat-et-urbanisme/les-plans-locaux-durbanisme-infracommunautaires-plui/>

La résidence intergénérationnelle

Projet attendu et important pour notre commune, le permis de construire de la résidence avec ses 8 logements a été accordé mais la construction n'a pu être lancée par manque de soutiens financiers. Le conseil municipal a alors trouvé un accord avec l'Office des HLM qui reprend l'idée initiale mais avec une nouvelle conception du projet. Par convention, la commune cédera le terrain viabilisé. A ce jour, le nouveau permis de construire n'est pas déposé.

Etat Civil 2025

(Nominations avec autorisation)

En 2025 la commune a enregistré
13 naissances
6 pacs
3 mariages
1 transcription de décès

Ils sont nés

Soan COBRUN	12/12 /2024	Léon POINTE	23/01/2025
Soën LARSONNEUR	31/01/2025	Lou JACQ	04/03/2025
Isac BATS	19/03/2025	Martin GODEFROY	07/05/2025
Honorine MESNIL	03/07/2025	Athénaïs BAGNOL	04/07/2025
Léïna_ID EL CADI	11/07/2025	Léna GOUDÉ	12/09/2025
Alice BLIAUX	16/11/2025	Sandro SARCHET	05/12/2025

Ils se sont mariés

Léonie CUSSOL et Thibault BAGNOL	14/02/2025
Amandine LIARD et David VENISSE	07/06/2025
Annabelle RIVES et Bruno ROUXEL	06/09/2025

Ils se sont pacsés

Noémie DESQUESNES et Corentin BACHELLEREAU	04/07/2025
Pauline FLAHAUT et Jean-Baptiste GALLET	18/07/2025

Ils nous ont quittés

Michel CANTERO Y GRIJELMO	18/03/2025
Louise GAUMAIN	25/07/2025



Décédée à La Hague, notre doyenne, Louise GAUMAIN nous a quittés. Son inhumation a eu lieu dans l'église de Sideville le 31 juillet 2025.

Née le 09 novembre 1925 à Surtainville, Louise Le Blond avait épousé Léon Gaumain le 12 août 1950 au Rozel. Nous nous préparons à fêter son centenaire au mois de novembre.

Issus de famille de la terre, Louise et Léon avaient commencé leur carrière d'agriculteurs à Martinvast puis à Beaumont et à Ste-Croix-Hague avant de revenir prendre leur retraite à Sideville.

Nous avons eu le plaisir avec toute sa famille de célébrer les noces d'or et de diamant de Louise et Léon. Après le décès de son mari, en 2010, Louise avait continué de s'occuper du potager et de ses fleurs. Elle participait à la vie locale, à la paroisse et au club de l'âge d'or.

Fidèle à toutes les animations organisées sur la commune, Louise était encore des nôtres lors du repas des aînés le 04 mai dernier.

Bienveillante, prête à rendre service, sa porte était toujours ouverte, en particulier aux enfants et aux plus faibles. Sa famille comptait beaucoup pour elle, elle était la confidente et le pilier pour chacun des membres.

Louise laissera à tous les sidevillais le souvenir d'une personne souriante et discrète.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈

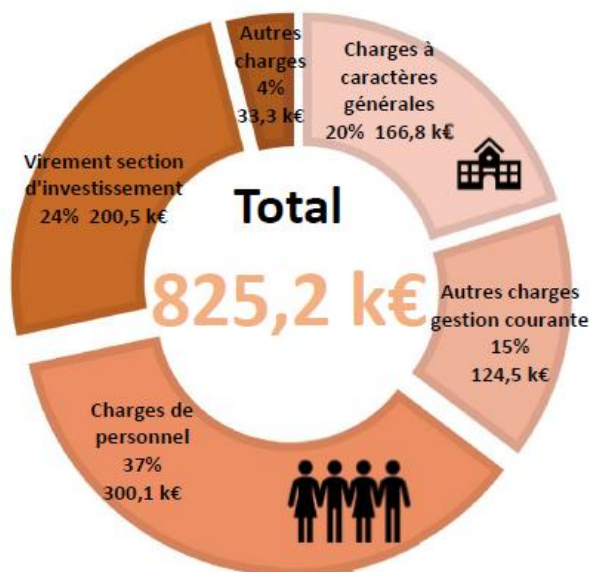
Courant septembre, Marie-Claude LANIECE s'en est allée à l'âge de 70 ans. Marie-Claude avait été recrutée le 1^{er} octobre 1976 au poste de secrétaire de mairie à Sideville, qu'elle a occupé avec beaucoup de disponibilité et de bienveillance, jusqu'en 2006. Marie-Claude avait pris sa retraite en 2011. Elle avait habité le presbytère avec sa famille jusqu'à sa transformation en mairie.

Nous renouvelons nos condoléances à sa fille Elinor et à sa famille.

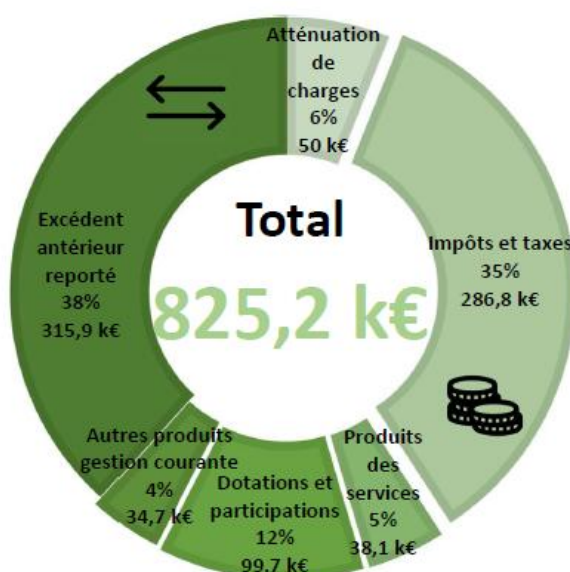
Le Budget Communal 2025

COUP D'ŒIL SUR LES COMPTES DE LA COMMUNE 2025

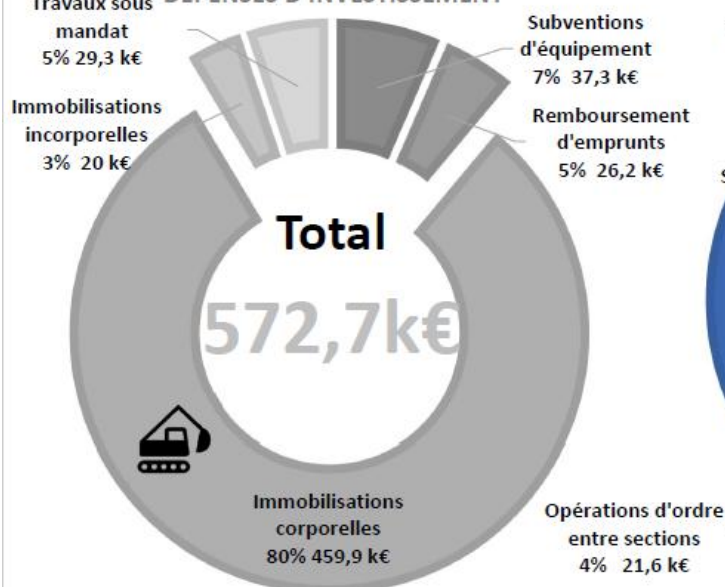
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



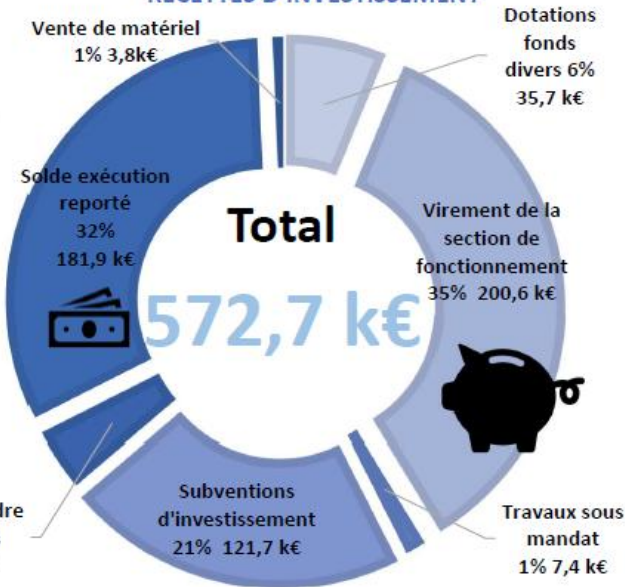
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les orientations budgétaires 2025

Le budget de fonctionnement établi prend en compte les augmentations des coûts de cantine d'accueil de loisirs et des salaires. En investissement, l'isolation des dortoirs et le ravalement de l'école ont été réalisés cet été ainsi que les investissements concernant le renforcement de la protection incendie. Des travaux sur voiries communales seront menés cet hiver. La viabilisation du terrain de la résidence intergénérationnelle et le remplacement de la toiture de l'église prévus au budget 2025 feront l'objet d'un report au budget 2026.

Le personnel communal

L'administration

Marie-Line Lahougue – Secrétaire générale et comptable

Isabelle Fichet - Secrétaire



Départ à la retraite pour Isabelle Hamelin – Comptable



Entrée au service de la commune en 2011 Isabelle a été en charge des finances et du suivi des agents de la commune pendant 14 ans.

Discrète, travailleuse, très professionnelle Isabelle a été honorée par le conseil municipal et ses collègues secrétaires des mairies de Douve et Divette lors d'une cérémonie conviviale, le 4 février 2025, pour fêter son départ en retraite.

L'entretien de la commune



Damien Dorengue

Voirie, entretien des bâtiments, espaces verts, vous l'avez déjà rencontré ! Damien a intégré l'équipe du personnel communal en janvier 2025. Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses missions.

L'accompagnement scolaire : nos ATSEM

Sylvie Baudin
Harmony Lelong
Sonia Lerouillois
Virginie Chutaux



La garderie et la cantine

Patricia Houchard
Nathalie Vivier
Elodie Etasse
Elodie Audoire a rejoint le personnel communal à la rentrée de septembre
Bonne intégration à Elodie !



Démarches administratives en mairie :

- **Important : Prenez note de la nouvelle adresse internet de la mairie :** mairie@sideville.fr
- **Inscription sur les listes électorales :** Les inscriptions peuvent être effectuées soit en mairie, soit sur internet via le site : **service-public.fr**
- **Inscriptions scolaires :** Une pré-inscription est à faire en mairie pour la première inscription d'un enfant à scolariser à l'école de Sideville.
- **Reconnaissance d'un enfant :** Au sein d'un couple non marié, la filiation d'un enfant s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant). **La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.**
- **Mariage :** Le futur couple doit se présenter en mairie afin de fixer la date de la cérémonie et retirer le dossier de préparation.
- **PACS :** Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence, soit à un notaire.
- **Cartes d'identité et passeports :** Les demandes de carte d'identité et/ou de passeports s'effectuent auprès de mairies disposant d'une station de recueil biométrique (voir carte).



- **Numérue :**



Chaque boîte aux lettres de chaque habitation doit être visible et accessible. Le nom de l'occupant du logement doit être apposé lisiblement ainsi que le numéro d'habitation.

Seuls les noms de famille suffisent

Pensez à vos livraisons !



Démarchages par téléphone ou porte-à-porte, arnaques par messagerie internet !

La gendarmerie met en garde régulièrement sur des campagnes **d'arnaques par téléphone** ou de **démarchages chez les particuliers**.

Attention, vigilance et discernement sont plus que jamais nécessaires.

Si vous observez des comportements suspects, n'hésitez pas à relever le numéro d'immatriculation du véhicule si possible et prévenez la gendarmerie de La Hague ou le 17.

- *Pour les personnes fragiles et isolées :*



Une convention existe entre la commune de Sideville et l'association Présence verte des Côtes Normandes. Les frais d'installation sont gratuits. Seul l'abonnement est à la charge du demandeur. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association au **02.33.06.42.57**

- *Recensement citoyen*

Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Dans un délai de 2 à 4 mois après votre recensement, vous pourrez créer votre compte sur madjc.fr et ainsi :

- ♦ Découvrir ce qu'est la JDC
- ♦ Télécharger votre convocation
- ♦ Changer la date de votre JDC
- ♦ Etre guidé jusqu'au site de convocation
- ♦ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

Laissez une adresse mail lors de votre venue en mairie, vous serez ainsi automatiquement alerté de cette possibilité.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :

09 70 84 51 51
 csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

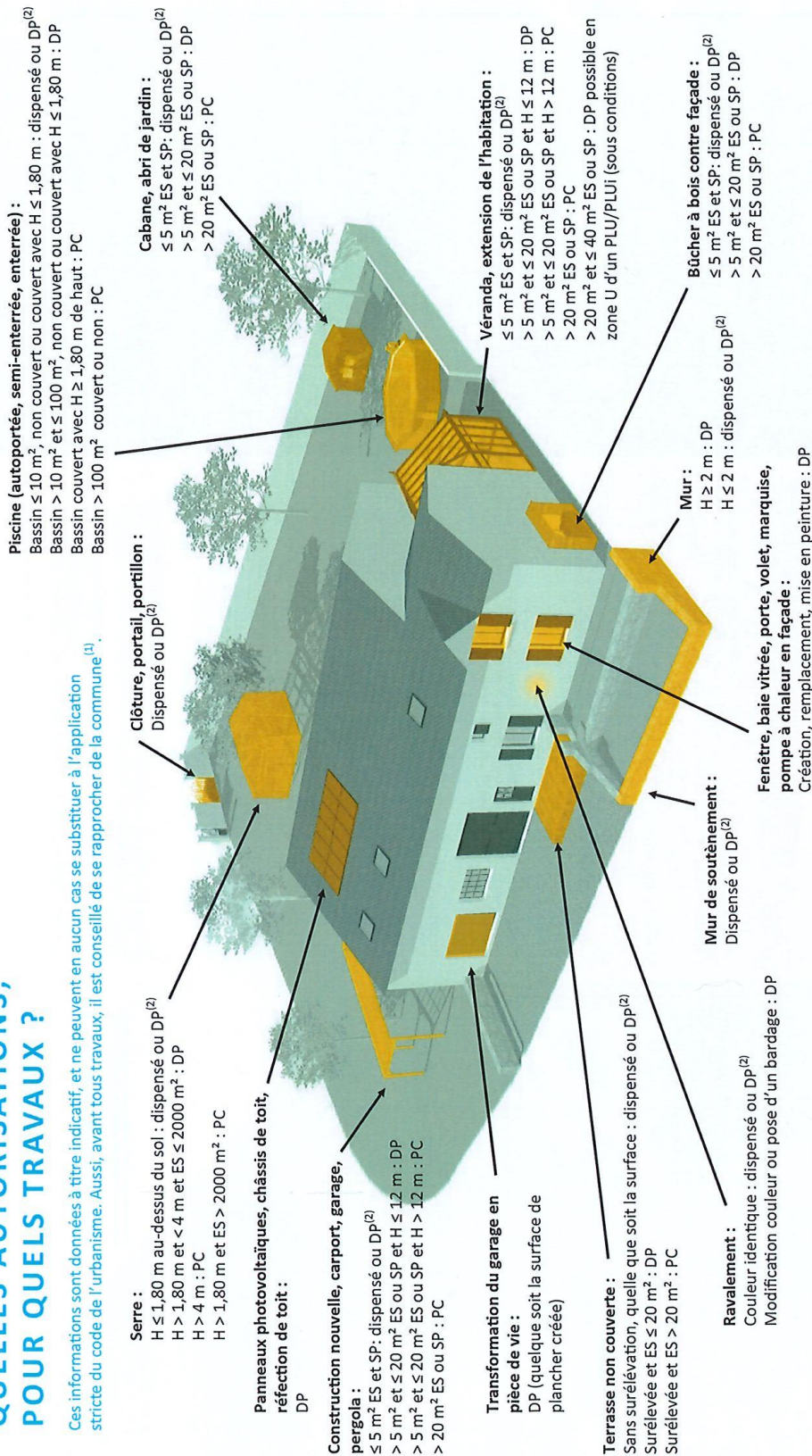
Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00
Vendredi : 09h à 12h - 13h30 à 15h30

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public

- **Autorisation d'urbanisme** : Les constructions même de petites tailles, peuvent être soumises à une autorisation au titre du code de l'urbanisme. Renseignez-vous en mairie. En cas de non-respect vis à vis de ces obligations, vous êtes susceptibles de faire l'objet de poursuites.

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

Ces informations sont données à titre indicatif, et ne peuvent en aucun cas se substituer à l'application stricte du code de l'urbanisme. Aussi, avant tous travaux, il est conseillé de se rapprocher de la commune⁽¹⁾.



Attention : les travaux dispensés de demande d'urbanisme doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme (distance de la construction des limites séparatives, hauteur de la construction, aspect de la construction...).

(1) : commune sur laquelle se situe le terrain d'assiette des travaux.

(2) : en « droit commun », le projet est dispensé de demande d'urbanisme, sauf s'il modifie l'aspect extérieur d'une construction ou s'il est situé dans les abords des monuments historiques ou dans un site classé ou il sera soumis à DP. En dehors de ces espaces protégés, les clôtures peuvent toutefois être soumises à DP par délibération. Il conviendra de se rapprocher de la commune⁽¹⁾ pour déterminer avec plus de précision votre situation.

DP : déclaration préalable
 PC : permis de construire
 ES : emprise au sol
 SP : surface de plancher
 H : hauteur

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site le cotentin à l'adresse suivante : <https://www.lecotentin.fr/mes-services/habitat-et-urbanisme/mes-demarches-durbanisme/>

AGGLOMERATION DU COTENTIN / LES SERVICES



Un service public de proximité qui vous informe et vous accompagne dans vos démarches du quotidien
Ouvert du lundi au vendredi
10h à 12h / 13h30 à 17h

Accès numérique public
(En libre accès)
Du lundi au vendredi :
10h à 12h / 13h30 à 17h

Conseiller Numérique
Accompagnement gratuit aux usages numériques
- tout public -
Le jeudi de 9h30 à 12h

Agence postale
Du lundi au vendredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi : 10h à 12h

SAMPS
1er, 3ème et 4ème mardi du mois sur convocation
Prestataire départemental pour l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA

MEF Mission Locale
Le mardi après-midi semainales impaires
Sur rendez-vous au 02.33.01.64.65.
Accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans

MEF PLIE
1er jeudi du mois
Accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés spécifiques.
Sur rendez-vous
Adressez-vous au PLIE
contactplie@mef-cotentin.com
02.33.01.64.65.
ou à votre conseiller habituel
(CMS, France Travail, CCAS)

Manche Services
Accompagnement de 1er niveau d'information avec les partenaires Manche Services;
CAF, MSA, CARSAT, France Travail et CPAM

Bus France Service
Le lundi de 14h à 16h45
Accès gratuit et accompagné aux services de proximité :
Accueil, information et orientation
Accompagnement aux démarches administratives des partenaires France Services
07.88.85.89.00

CAP COTENTIN
Service de transport
Tarif : 1€ en avance via l'application ou les bornes ou par sms 93050
Cap à la demande :
Service de transport de proximité
sur réservation par téléphone au 0 806 079 530, sur l'app MyMobi ou sur le site internet : capcotentin.fr

Assistante sociale
Le mercredi matin (sauf le 1er du mois)
Sur rendez-vous
Secrétariat du centre médicosocial :
02.33.10.08.75.

CMS
(Centre Médicosocial)
1er mercredi du mois 10h-12h
Sur rendez-vous au 02.33.10.01.50.

ERAD (CLIC) :
Service d'aide aux aidants
Le 4ème lundi du mois de 10h à 12h

Je Rénov'en Cotentin
2ème jeudi du mois
10h à 12h et 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au 02.50.79.17.05.
Conseil et information sur les questions de rénovation énergétique : aides financières, accompagnement pour les travaux

U.D.A.F. POINT CONSEIL BUDGET
Lundi après-midi de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 02.33.57.92.25.
Des conseillers à votre écoute.
Ouvert à tous

Conciliateur de justice
1er mercredi du mois de 14h à 17h
sur rendez-vous
06.43.12.92.40 (M. PERES)
Demande de résolution à l'amiable des conflits (conflits de voisinage, litiges commerciaux...)

Douve et Divette
ZA le Pont -
50690 MARTINVAST
02.33.52.33.08
accueil.douvedivette@lecotentin.fr



Nouveauté pour les déchets

Depuis le 1^{er} décembre des « abri-bacs » sont à disposition **des particuliers** à la déchèterie de Martinvast, durant les horaires d'ouverture.

En cas de besoin, vous pourrez y déposer vos déchets alimentaires, dans des sacs kraft ou en vrac.

QUELS DÉCHETS DÉPOSER DANS LES ABRI-BACS ?

DÉCHETS ACCEPTÉS



Épluchures
de fruits et
de légumes



Pains
rassis



Restes de repas,
de viande ou de
poisson cuit ou cru



Marc de café
ou thé avec filtre
en papier



Mouchoirs
et essuie-tout



Légumes et
fruits gâtés



Croûtes et restes
de fromages



Coquilles d'œufs, de
noix



Fleurs ou plantes
fanées sans pot



Os, arêtes,
coquillages et
crustacés

DÉCHETS REFUSÉS



Crottes de
chien/litières



Couches



Ordures ménagères
résiduelles



Sacs plastiques
(même ceux dits compostables)



Emballages
recyclables



Mégots



Cadavres
d'animaux



Déchets alimentaires à déposer dans des sacs kraft ou en vrac

Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, destiné...



Aux parents ou futurs parents :

- Information sur les différents modes d'accueil du jeune enfant de Douve Divette (collectifs et individuels),
- Remise de la liste des assistants maternels du territoire,
- Accompagnement dans les démarches parent-employeur, information générale en matière de droit du travail et orientation vers les instances spécialisées.

Aux assistants maternels et candidats à l'agrément :

- Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier,
- Perfectionnement et développement des connaissances et des compétences.
- Proposition de temps de rencontres et d'échanges entre pairs,



Aux jeunes enfants :

- Participation aux ateliers d'éveil accompagnés par leur assistant maternel (ou garde d'enfant à domicile),
- Accompagnement vers la socialisation, en leur permettant de se rencontrer, de profiter d'un nouvel espace de jeu, d'ateliers d'éveils diversifiés (éveil musical, corporel,...),
- Possibilité d'un accueil privilégié au sein de lieux partenaires (bibliothèque, ludothèque,...).

RPE Les Bout'en train

107, rue de l'Oraille

50690 Martinvast

02.33.03.07.47

rpe.douvedivette@lecotentin.fr

Eveil à la nature,
échanges,
découverte,
expérimentation.



Accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La crèche les Bout'en train c'est :

- Un accueil de 27 enfants chaque jour (+ des accueil d'urgence) au sein de 2 sections selon le développement psycho-moteur de l'enfant,
- Une équipe de 10 professionnelles diplômées de la Petite Enfance,
- Un tarif calculé selon les revenus (revenus N-2 des parents), le nombre d'enfants à charge et le barème national de la CAF avec plancher et plafond. Le tarif comprend la fourniture des repas et des couches.



Les différents types d'accueil proposés :

L'accueil régulier mensualisé : de 1 à 5 jours fixes par semaine sur l'année.

L'accueil régulier non mensualisé : de 1 à 5 jours selon le besoin de la famille

L'accueil occasionnel : de quelques heures à 3 jours par semaine, selon les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'un plein de courses ou d'un moment de détente...)

L'accueil d'urgence : solution de dépannage limitée dans le temps. Par exemple, lors d'un arrêt maladie de son assistant(e) maternel(e).

Le thème de l'année 2025/2026 : La musique !

Au programme : découverte d'instruments musicaux, bricolage, intervenants extérieur, sortie de fin d'année et fête de fin d'année en musique !



CONTACT :

Crèche Les Bout'en train

107, rue de l'Oraille - 50690 MARTINVAST

☎ 02.33.03.80.38.

creche.lesboutentrain@lecotentin.fr

Les services aux familles Douve et Divette

ACTIONS JEUNES :

 **Tu as entre 11 et 15 ans, tu es concerné !**

Cette initiative a pour objectif d'accompagner les jeunes de 11 à 15 ans dans la découverte du territoire, de l'autonomie ainsi que dans l'expression de leurs envies et de leurs projets, le tout dans un cadre bienveillant et à travers des activités ludiques.

Par exemple, le vendredi 16 mai, se tenait la troisième « Actions Jeunes » de l'année, l'Espace Jeunes de Familles Rurales et le Centre de Loisirs de Tollevast. Et quel succès ! Vingt jeunes, habitants de Douve et Divette, se sont retrouvés à Tollevast pour une soirée « Top Chef » pleine de saveurs. Répartis en quatre équipes, ils ont concocté, avec joie et sérieux, des plats sucrés et salés, sous l'œil avisé du Chef Guillaume de la restauration scolaire de Tollevast.

Cette soirée a été l'occasion parfaite pour favoriser les échanges, renforcer la coopération et créer de nouvelles amitiés. Après avoir mis les mains à la pâte avec enthousiasme, tous les participants ont partagé un moment de convivialité en savourant leurs délicieuses créations dans une ambiance détendue et pleine de bonne humeur.

D'autres actions ont eu lieu :

- Mars - soirée bowling - pizza,
- Octobre - rallye défi photo au château de Martinvast,
- Décembre - le combat des Chefs.



FORUM DES ASSOCIATIONS DE DOUVE & DIVETTE

Le samedi 6 septembre 2025, la troisième édition du forum mutualisé des associations de Douve et Divette s'est tenue dans la halle de Teurthéville-Hague.

Cette année 27 associations sportives, culturelles et de loisirs se sont mobilisées pour présenter leurs activités aux habitants mais aussi pour échanger entre elles.

Des associations de Virandeville, Martinvast, Hardinvast, Tollevast, Sideville et Teurthéville se sont ainsi retrouvées pour une journée très conviviale et ensoleillée.

Un stand d'informations sur la « Maison des services Douve et Divette » était à disposition avec Peggy (Directrice du Pôle), Axelle (accueil Maison du Cotentin) et Philippe (conseiller informatique).

A l'année prochaine !



Nos enfants, nos écoles

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le R.P.I. de Sideville / Teurthéville-Hague compte désormais 10 classes, réparties sur les deux sites.

L'école de Sideville accueille les élèves de maternelle et une majorité des CP.

Une liaison entre les deux écoles est facilitée par une navette qui effectue deux allers-retours quotidiens.

Le 1^{er} septembre 2025, 214 élèves étaient présents pour la rentrée.

Au niveau de l'équipe enseignante, Mme OUDIN est la directrice du R.P.I.

L'école de Sideville accueille 107 élèves de la Petite Section au CP :

- PS/MS avec Mme Sandrine JEANNE avec 21 élèves
- PS/MS avec Mme Elisabeth GAUTHIER avec 21 élèves
- MS/GS avec Mme Frédérique GUENON BUISSON et Mme Pauline PIGNOL avec 22 élèves
- GS avec Mme Hélène OUDIN et Sabrina COLLET avec 21 élèves
- CP avec Mme Florence POREE avec 22 élèves

L'école de Teurthéville-Hague accueille 107 élèves du CP au CM2 :

- CP/CE1 avec Mme Malorie ALVAREZ avec 21 élèves
- CE1/CE2 avec Mme Stéphanie DEVERRE avec 22 élèves
- CE2 avec Mme Aurélie LACOMBE avec 22 élèves
- CM1 avec Mme Lucie PIQUET avec 20 élèves
- CM1/CM2 avec Mr Etienne LEROUXEL avec 22 élèves

Mr Boris KREGIEL est remplaçant rattaché au R.P.I.



Mme Hélène OUDIN assure la direction des écoles du R.P.I., il est possible de la joindre tous les mardis et vendredis à l'école de Teurthéville-Hague.

Cette année, l'équipe pédagogique souhaite développer les activités sportives (EPS). Différents clubs et associations interviendront dans ce cadre. Nous souhaitons faire perdurer ce projet. Les classes de Teurthéville travailleront cette année sur le programme ECOPOUSSE. C'est un programme éducation pour la transition écologique (sensibilisation aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique).

L'école suit également le programme PHARE de lutte contre le harcèlement.

Tous les élèves du RPI ont participé à la journée « Non au harcèlement » la semaine du 6 novembre.

Garderie Scolaire



La garderie est mise à la disposition des parents pour l'accueil des enfants scolarisés à la maternelle et au primaire du regroupement pédagogique de Sideville - Teurthéville-Hague (RPI).

Chaque matin et soir une cinquantaine d'enfants fréquente la garderie. Trois employées communales sont missionnées pour prendre en charge les enfants. La garderie est ouverte de **7H15 à 8H35** et de **16h15 à 19h00** tous les jours de classe. Pour l'inscription des enfants, contacter le secrétariat de la mairie de Sideville.

Cantine

Les repas des enfants sont préparés à la cuisine de l'école de Teurthéville-Hague, puis acheminés à Sideville pour y être servis dans le réfectoire situé à côté de la garderie. Chaque jour ce sont une centaine de repas qui sont servis en deux services. Quatre ATSEM de la commune sont affectées à l'aide au repas des petits et au service, deux autres agents pour la surveillance des enfants.

Pour l'inscription des enfants, à la cantine, contacter le secrétariat de la mairie de Teurthéville-Hague.



Ajustement des frais de repas

Voici quelques chiffres sur l'engagement financier de la commune, en 2025 pour les enfants :

- Participation cantine : 38 000 €, soit 2,80 € par repas servi.
- Fournitures scolaires : 4 000 €.
- Accès piscines et transports : 7 500 €.
- Participations accueil de loisirs Familles Rurales : 10 000€ (soit 15,50 € par jour par enfant)
- Participation accueil de loisirs Tollevast : 1 500 € (soit 15,50 € par jour par enfant).



Nos Assistantes Maternelles près de chez vous

Mme LEMARQUAND

1 Le Colombier

☎ 06.36.04.53.33

Mme MACE

11 Lotissement Le Pommier

☎ 06.37.20.10.88

Mme PARIS

4 Ferme des Monts

☎ 06.29.44.74.92



Mme RYCKEMBUSCH

8 Les Jardins de Sideville

☎ 02.14.14.47.22

06.75.47.94.98

Mme SAUVE

11 La Juliennerie

☎ 02.33.53.76.00

Mme ECOURTEMER

7 Résidence les Costils

☎ 06.28.70.48.27

Nouveau au Coignet La micro-crèche “Ô P’tit Jardin”



Notre structure offre un lieu de vie en âge mélangé où petits et grands évoluent ensemble, deux extérieurs dont un jardin potager qui commence à prendre racine. Notre équipe est porteuse de projet autour de la nature, de la communication gestuelle associée à la parole, du yoga etc.

Si vous êtes intéressés par une place au sein de notre micro-crèche :

- Notre micro-crèche est ouverte de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.
- Elle sera fermée 5 semaines par an :

1 semaine pendant les vacances de Noël,

1 semaine pendant les vacances de printemps, le pont de l'Ascension et 3 semaines pendant les vacances estivales

• Accueil possible de 1 à 2 jours par semaine.

Notre site : <https://www.optitjardin.com/>

Mail : contact@optitjardin.com

☎ 02.33.03.49.51

La MAM “Les P’tites Bouilles”

3 le Pommier à Sideville

Notre Maison Assistance Maternelle est ouverte **du lundi au vendredi de 8h à 18h** et fermée lors des congés annuels.

Contacts : lesptitesbouilles2019@gmail.com

☎ 02.50.29.73.76

Association des Parents d'Elèves de Sideville et Teurthéville-Hague

L'APE Sideville Teurthéville-Hague a élu son nouveau bureau à l'issue de l'assemblée générale, tenue le mardi 16 septembre au soir, à la salle de convivialité de Sideville.

Madame Charlotte HAMELIN a été réélue présidente.

Monsieur Frédéric DUREL a cédé sa place de président adjoint à Madame Laura LOUBERE.

Madame Valentine LACOMME est remplacée au poste de secrétaire par Madame Pauline ADRIX, et la place de secrétaire adjointe est maintenant occupée par Madame Elena JOLY. Mesdames Morgan BRILLOT et Ophélie BLANPAIN conservent respectivement leurs postes de trésorière et de trésorière adjointe.

Nous avons également la joie d'accueillir de nouveaux membres actifs à l'association qui nous ont déjà montré leur

implication et apporté un nouvel éclairage sur nos actions ! Nous remercions également notre chère Noémie LE FRANÇOIS pour son travail très actif sur les réseaux sans lequel nous ne pourrions pas si bien communiquer avec vous tous.

Concernant les départs de l'association, nous renouvelons à tous les membres sortants nos remerciements chaleureux et espérons avoir le plaisir de les revoir à l'occasion des événements organisés cette année.

Mention spéciale à Madame Vanessa SIMON qui a quitté l'association à la fin du CM2 de son fils, au terme de huit années d'investissement. Merci encore, et bonne continuation à toute la famille !

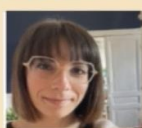
Cette année vous retrouverez bien sûr les événements phares de l'APE tels que le spectacle de Noël, la tombola Switch, la chasse aux œufs mais également des nouveautés que nous avons hâte de vous présenter.

Nous avons fait le choix cette année de ne pas poursuivre le site internet que nous avons créé l'an dernier. Il n'était pas suffisamment fréquenté. En revanche nous conservons nos comptes Instagram et Facebook qui vous permettent de suivre les actualités de l'APE de manière dynamique et sympathique. Vous trouverez également systématiquement les informations importantes dans les cahiers de vos petits écoliers ainsi que sous forme d'affiches à l'entrée de chaque école.

Merci à tous nos membres et bénévoles, à tous les parents et grands-parents qui s'investissent dans cette aventure. Nous profitons de cet article pour faire un rappel important à vous, parents : pour que nous puissions poursuivre nos actions et récolter des fonds pour participer à l'achat de matériel pour l'école et permettre les sorties scolaires, nous avons besoin de bénévoles. Venez avec vos amis, vos familles, nous aider à tenir des stands, distribuer des flyers, faire des gâteaux. Cela nous est précieux et aide à faire briller encore plus fort les yeux de vos enfants et participe à faire vivre nos communes !



PRÉSIDENTE



CHARLOTTE
MAMAN D'OCTAVE & YSEE

VICE PRÉSIDENTE



LAURA
MAMAN DE VALENTINE

TRÉSORIÈRE



MORGAN
MAMAN DE MARGAUX & JULIETTE

TRÉSORIÈRE ADJ.



OPHÉLIE
MAMAN DE ROSE & AURORE

SECRÉTAIRE



PAULINE
MAMAN DE VIOLETTE

SECRÉTAIRE ADJ.



ELENA
MAMAN DE CLEMENT & TIMOTHÉE

MEMBRE ACTIF



THOMAS
PAPA D'HUGO & CHARLY

MEMBRE ACTIVE



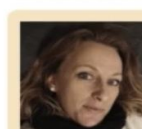
MARIE
MAMAN DE CLARA ET VICTOIRE

MEMBRE ACTIVE



NOÉMIE
MAMAN DE MARTIN

MEMBRE ACTIVE



ALEXANDRA
MAMAN D'AMAURY

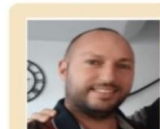
MEMBRE ACTIF



YOANN
PAPA DE LEO



MEMBRE ACTIF



EDOUARD
PAPA D'ANTOINE & AGATHE

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES PROPOSERA PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS POUR VOS FAMILLES (BALADES, SPECTACLES...) AINSI QUE DES VENTES EXCEPTIONNELLES. CES BÉNÉFICES SERVENT À FINANCER LES PROJETS ÉDUCATIFS DE NOS ENFANTS.

ACCUEIL DE LOISIRS

➤ Nouveau : accueil de loisirs le mercredi à Sideville

Pendant les mois de juillet et août, de nombreux parents nous ont fait part de leurs difficultés pour trouver un accueil le mercredi pour leurs enfants.

Le site de Martinvast géré par l'association Familles Rurales étant complet, les enfants se retrouvaient sur liste d'attente avec très peu d'espoir d'être accueillis.

Avec la municipalité de Teurthéville-Hague, nous avons contacté plusieurs prestataires dans l'optique de mettre en place cet accueil. Finalement après plusieurs rencontres et avec l'accord de la CAF et de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) nous avons eu l'autorisation d'ouvrir un site dans les locaux scolaires et périscolaires de Sideville.

Cet accueil sera géré par l'Association Familles Rurales de Martinvast. La même Directrice sera responsable des deux sites.

La participation des parents sera de 16,50 € par journée et par enfant et la participation des communes sera de 15,50 €.

La commune de Sideville met un agent à la disposition de Familles Rurales tous les mercredis en période scolaire.

➤ Familles rurales Martinvast

Par mail : direction-acm.famillesrurales@orange.fr

Par téléphone : 02.33.52.02.19

3 - 11 ans

- Périscolaire
- Mercredis
- Vacances

Activités manuelles - Activités sportives et ludiques - grands jeux - sorties ...

Mini camps en juillet

Nouveauté : multisite à Sideville pour l'accueil de vos enfants le mercredi

Espace jeunes

Vendredi soir 11 - 15 ans

➤ Centre de loisirs de Tollevast

Le centre est ouvert aux enfants âgés de 3 à 13 ans.

Les mercredis de l'année scolaire de 8h à 18h30.

Les vacances scolaires 2024-2025 de 8h à 18h30.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Lisa

et Frédéric au **02.33.52.63.77** aux heures d'ouverture ou par mail : alshtollevast@gmail.com.



Bien vivre ensemble



Connaissez-vous le CLIC du Cotentin ?

Le CLIC du Cotentin (Centre Local d'Information et de Coordination)

travaille en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire pour proposer des actions gratuites :

- Aux plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap : des animations favorisant le Bien vieillir et le maintien de l'autonomie sur des thématiques telles que la mémoire, la prévention des chutes, la sécurité routière, la santé au naturel et bien d'autres encore. Le CLIC agit également contre l'isolement, notamment grâce aux visites à domicile des bénévoles du réseau "Un p'tit brin de causerie".
- Aux proches aidants qui accompagnent au quotidien une personne en perte d'autonomie liée à l'âge, à une maladie ou à un handicap. Dans ce cadre, le CLIC propose :
 - Des rendez-vous individuels pour obtenir écoute, soutien, informations et orientation vers les organismes adaptés : accueils sur rendez-vous dans 13 lieux répartis sur le Cotentin.
 - Des Pause-café des aidants qui sont des moments conviviaux d'échange répartis sur tout le territoire. Nouveauté, une pause-café "aidants actifs" en soirée à Valognes pour les proches aidants qui travaillent en journée. Des entretiens de psychologue à domicile sont également proposés.
 - Des activités de détente et relaxation, des sorties aidants-aidés, des réunions d'information et des temps de formation.
 - Un sondage en ligne pour les aidants actifs : <https://clicducotentin.fr/aidants-et-actifs-retrouvez-ici-le-sondage-du-clic/>

Enfin, le CLIC du Cotentin est labellisé " Espace France Emploi Domicile (EFED) " : il informe et conseille les particuliers employeurs et les salariés sur le CESU (Chèque Emploi Service Universel).

Pour tous renseignements, prise de rendez-vous, contactez le **02 33 01 00 00**

Internet : <https://clicducotentin.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/clic.cotentin>

La qualité de vie dans notre commune

est directement liée au respect de règles de bien vivre ensemble dont nous vous rappelons les principales obligations.

- **Nuisances sonores** (arrêté du préfet de la Manche n°97-159 du 27 mars 1997)
Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.
- **Appareils bruyants, outils de bricolage ou de jardinage**
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques** ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



- **Brûlage des végétaux** (arrêté préfectoral n°2013-322-0020 du 18/11/2013)
Les feux de plein air visant à éliminer les déchets verts sont interdits. Les déchets verts de jardin doivent être apportés en déchetterie ou compostés sur place et non plus brûlés.

- **Entretien des trottoirs et cheminements piétons** (arrêté municipal de voirie n°26/2023 du 19 septembre 2023)

Chaque propriétaire ou locataire, riverain d'une voie publique doit élaguer ses plantations, afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public, nettoyer les trottoirs ou cheminements piétons qui longent sa propriété. Les riverains, peuvent en effet être tenus responsables, d'accidents occasionnés par leur négligence.



- **Déjections canines**

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.

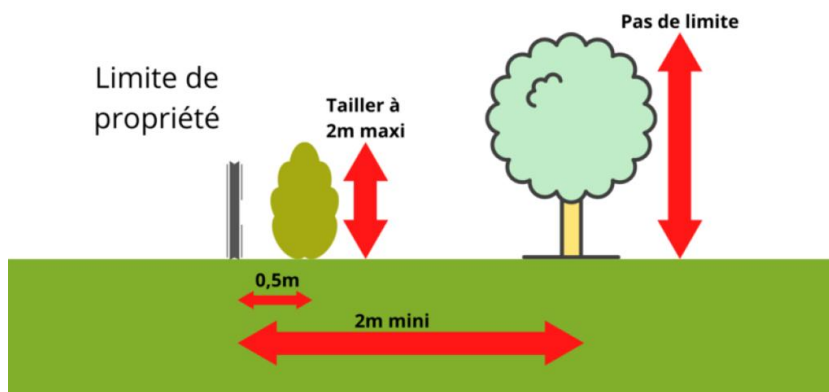


Il est interdit de déposer ou de jeter des débris sur la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

- **Les plantations**

Bientôt l'hiver et la période de plantation, si vous avez des projets dans ce domaine sachez que cette activité est réglementée et pour éviter d'éventuelles problèmes, suivez les recommandations et textes suivants :

L'article L-671 du Code civil précise les distances légales de plantation. Pour les haies d'une hauteur inférieure à 2 m, il faut planter à 0,5 mètre minimum de la propriété voisine. Pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 m, il faut planter à 2 mètres minimum de la propriété voisine.



Nos artisans, nos commerçants

Changement au 1er janvier 2026



Philippe y a vu le jour en 1959. Véronique le rejoint en 1990.

La ferme est alors fonctionnelle pour la production de viande. Leurs enfants y ont grandi et le dernier quitte la maison vers 2012. Philippe est passionné par ses cultures et l'élevage alors que Véronique aime la cuisine et la transformation. Le contact leur manque, alors une idée germe, si on vendait nos produits en direct ?

Le 12 avril 2012, l'idée devient réalité et nous ouvrons la boutique.

Les années passent et l'heure de la retraite sonne pour Philippe en 2021 alors nous commençons à chercher des repreneurs.

En décembre 2024, on rencontre Amélie et Kévin

Une nouvelle histoire commence...

Nous remercions notre clientèle pour leur confiance durant ces 13 années !

Nous allons nous croiser côté client maintenant !

Nous partons à Teurthéville-Hague pour une autre aventure !

Merci de faire confiance à Amélie et Kévin, même façon de travailler que nous.

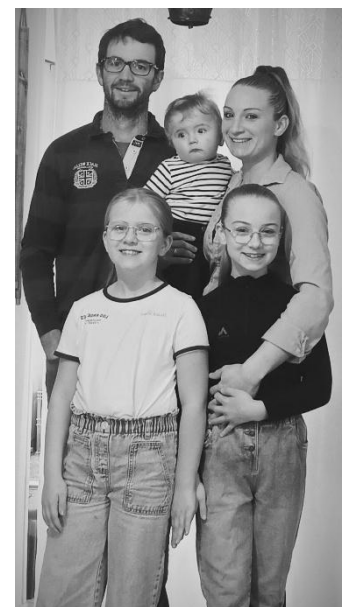
Ils ont le savoir-faire pour continuer de raviver vos papilles....

Véronique et Philippe

En couple depuis 6 ans, nous sommes deux jeunes de 31 et 33 ans, nous avons trois enfants de 11 ans, 8 ans et 8 mois. Tous les deux passionnés par le monde agricole, ainsi que la transformation alimentaire, nous nous lançons dans la reprise de la Ferme de l'Orimier afin de continuer à vous offrir des produits de qualité. C'est donc avec un grand plaisir et beaucoup d'idées en tête, que nous prenons la place de Véronique et Philippe afin de les laisser profiter de leur retraite.

Au plaisir de vous voir au magasin.

Amélie et Kévin



Ouverture d'un Cabinet dentaire à Sideville

Madame Hardy chirurgien-dentiste a récemment installé son cabinet dentaire, au hameau Colette à Sideville. Elle était initialement installée à Cherbourg en Cotentin.



Villa Bloom : un lieu de bien-être bientôt à Sideville

À Sideville, l'ancien gîte *Le Cocon de Noah* se transforme en un **espace de bien-être privé et intimiste : Villa Bloom**. Après plus de 15 ans en tant que responsable dans un Spa dans le centre-ville de Cherbourg, j'ai choisi de revenir à l'essentiel : le soin, le geste et la présence.

Formée cette année à l'Académie des Facialistes de Paris, j'y proposerai des massages du visage experts, des massages du corps sur mesure et des rituels entièrement personnalisés. Chaque soin s'adaptera aux besoins, aux émotions et à la fatigue du moment - car aucun visage, aucun corps ne se ressemblent.

Pourquoi Villa Bloom ? Parce que "Bloom" évoque l'idée de refleurir, de se retrouver, de s'ouvrir à soi. C'est l'âme du lieu, un espace où l'on déconnecte du tumulte pour repartir apaisé et aligné.

Après chaque soin, un espace tisanderie permettra de prolonger la détente autour d'une boisson, en intérieur ou en pleine campagne selon la saison avant de retourner dans le tumulte du quotidien. Une petite boutique proposera également une sélection de soins cosmétiques naturels, de produits bien-être & art de vivre choisis avec soin.

L'ouverture officielle est prévue en 2026, mais le site internet et la vente de bons cadeaux seront en ligne dès décembre. De nouveaux projets et expériences bien-être viendront enrichir le lieu au fil du temps... des idées encore gardées secrètes, qui écloreont doucement au rythme des mois et des saisons. Pour suivre l'avancée :

Instagram : [@VillaBloom.Wellness](#)

Site internet : www.villabloom.fr

Contact : VillaBloom.Soin@gmail.com

J'ai hâte de vous accueillir, de prendre soin de votre visage, de votre corps et de votre bien-être, et de vous offrir un véritable moment de déconnexion pour vous retrouver pleinement.

Cabinet des Roches : une équipe pluriprofessionnelle jeune et dynamique



L'équipe est composée de 3 kinésithérapeutes : **LACOMME Valentine**, **GATIN Clémentine** et **VILETTE Zoé** (présente jusqu'en décembre 2026).

Face à la forte demande de soins, une liste d'attente est présente : indiquez vos coordonnées, votre pathologie et vos disponibilités au [02.33.93.09.68](tel:02.33.93.09.68). Sont pris en charge tous types de patients (du nourrisson à la personne âgée) au cabinet et/ou à domicile.

Également présente une ostéopathe **VIGOR Alix**, prend en charge tous types de pathologies. Les consultations sont uniquement sur rendez-vous au [06.19.98.34.94](tel:06.19.98.34.94) ou via doctolib.

Des cours collectifs en petit comités sont également assurés au sein du cabinet par une coach sportive, **LEPRAEL Delphine**, Del-Fit Coaching avec :

- Du Yoga : pour améliorer la respiration, la mobilité et diminuer le stress, le lundi soir de 19h30 à 20h30 et le vendredi de 14h à 15h (max 7 personnes)
- Du Fitness : pour améliorer l'endurance et la force musculaire de tout le corps, le lundi 12h30 à 13h30 et le jeudi de 18h à 19H (max 6 personnes)
- De la Gym Douce : sollicitent les différents groupes musculaires en douceur, le vendredi de 15h à 16H (max 7 personnes)

Grâce à ces petits groupes, les séances sont adaptées et personnalisées en fonction de chacun. Inscription obligatoire au [06.10.62.53.82](tel:06.10.62.53.82). Il reste encore des places.

Des ateliers yoga parents-enfants le samedi matin, assurés par Valentine, afin de partager un moment privilégié avec son enfant tout en travaillant la respiration, la souplesse, la conscience corporelle, l'agilité, la sensorialité et la relaxation. Réservation et dates des ateliers sur Facebook : **Les Minis Mouv'**.

Des massages détente sont également possibles avec **Pauline LORD** pour la récupération musculaire, la détente et relâchement des tensions liées aux troubles de la vie et muscles. Ce sont des techniques ciblées et profondes pour améliorer le confort articulaire, la mobilité et la qualité de récupération. Réservation en ligne sur Crénolibre ou par téléphone au [06.43.36.26.09](tel:06.43.36.26.09).

Morgane GOURLAOUEN, Moana Yoga qui propose deux expériences de massage, le soin japonais du visage "Kobido" et le soin du corps hawaïen "Lomilomi". Ces soins d'une heure allient tradition, détente et feront voyager tous vos sens.

Pour toute réservation ou bon cadeau : www.moana-yoga.fr ou au [06.41.23.55.55](tel:06.41.23.55.55).

L'Atelier Aude & Virginie

Horaires d'ouverture :

Le lundi après-midi, en esthétique, de 14h00 à 18h30

Du mardi au vendredi, de 9h00 à 19h00

Le samedi, de 9h00 à 16h00.



La prise de rendez-vous se fait soit, Par téléphone au 02-14-14-13-59

Par internet via PLANITY :

- <https://www.planity.com/latelier-deugenie-50690-sideville> (Atelier d'Eugénie pour la coiffure)
 - <https://www.planity.com/latelier-daude-50690-sideville> (Atelier d'Aude pour l'esthétisme)
- Pensez à anticiper vos rendez-vous.

Salon de dermographie

N'hésitez pas à venir vous faire une beauté !

Contact : Tél. : 06-61-32-50-95

✉ **Mail : dermo.belle.rebelle@gmail.com**

✉ **Réseaux sociaux : @dermo.belle.et.Rebelle**

✉ **Sur rendez-vous : Christel ETIENNE – 29 la Commune 50690 Sideville**



Créations artisanales textiles et en pierres naturelles

Créations personnalisées, cadeaux de naissance, bracelets pierre naturelle

Contact :

✉ <https://creations-damandine50.sumupstore.com/>

✉ <https://www.facebook.com/creationsdamandine50>

✉ <https://www.instagram.com/creationsdamandine50>



Bar Le Sidevillais

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 6h30 à 19h00

Le samedi : 8h00 à 12h30

Contact : Tél. : 02.50.70.85.45

Facebook : <https://www.facebook.com/lesidevillais>

Du mardi au vendredi, le midi, une restauration sur place par Food-Truck est possible (menu différent tous les jours) et le samedi vente de légumes par un maraîcher local.



SEB Pizza

On peut le trouver sur les communes de :

Sideville : le mercredi et le vendredi (devant le bar)

Martinvast (Le Pont) : le samedi et toute la semaine grâce au distributeur automatique installé cette année.

Benoistville : le jeudi

Couville au bourg Neuf : le mardi (devant le bar)

Virandeville : le dimanche

Contact : Tél. : 06.70.93.53.54



MAXICOFFEE



Implanté sur la zone du Coignet à Sideville, particuliers et professionnels peuvent trouver la solution machines, cafés, thés, services, formations, adaptée à leur besoin, grâce à son catalogue de 350 marques et plus de 8 000 références dans l'univers du café.

Contact : Site Web : <https://www.maxicoffee.com>

Terre, Mer et Tradition

Préparations culinaires à base de saumon

Le magasin VIVECO de Virandeville distribue les produits « Terre, Mer et Tradition » et prend des commandes : pensez-y pour les fêtes de fin d'année !

Contact : Mail : paleblond50@gmail.com

Site Web : <https://terre-mer-tradition.fr>

Authentique Traditionnel Savoureux

Où peut-on nous trouver chaque semaine !

LUNDI	→	Marché	{ de Bricquebec de Carentan (Occasionnel)
MARDI	→	Marché	{ de Portbail de Agon-coutainville
MERCREDI	→	Marché	{ de St-Pierre
JEUDI	→	Marché	{ de Cherbourg de Carteret de Coutances de Valognes
 VENDREDI	→	Marché	{ des Pieux de Caen (Sauf 1er vendredi du mois) de St-Lô (le 1er vendredi du mois)
SAMEDI	→	Marché	{ de Cherbourg de Barneville de St-Vaast la Hougue
DIMANCHE	→	Marché	{ d'Octeville de Pirou

Le saumon des îles !
Les îles Orkney et Shetland se trouvent au Nord de l'Écosse, dans un environnement préservé et naturel.
Le saumon que nous vous proposons est élevé les eaux froides (6 à 13°C) et brassées par les courants puissants de l'atlantique nord ! La vitalité des marées est bénéfique aux saumons qui sont musclés et fermes naturellement, donnant un produit fin de haute qualité supérieure. Les sites d'élevage sont des petites entreprises ayant tous un cahier des charges commun en terme d'alimentation et de souci du bien-être animal (Label Rouge, Global GAP, RSPCA et Organic).
Cielles Scotland fabrique et garantit une alimentation saine OGM des saumons.

de

MD Energie : David Michel

Rénovation intérieure, amélioration de façades, rénovation sur mesure pour professionnels et particuliers pour des installations électriques sécurisées.



Contact : David Michel

9, Résidence les Chênes, 50690 Sideville

✚ **Tél :** 06-40-86-68-24

✚ **Mail :** mdenergie50@gmail.com

✚ **Instagram:** <https://www.instagram.com/mdenergie50/>

Menuiserie LETAN-BLESTEL

Entreprise de menuiserie générale installée dans la zone d'activité du Coignet et qualifiée RGE et rénovation BBC. L'inauguration du nouveau bâtiment a eu lieu le vendredi 13 juin 2025.



Contact : Tél : 02-33-44-02-91

✚ **Site internet :** <https://atelierlb.eu>

SMTCS

Contact : Tél. : 02-33-52-51-57

✚ **Mail :** smtcs@wanadoo.fr

✚ **Site Web :** www.smtcs.fr



Clinique Vétérinaire La Divette

Possibilité de prise de RDV en ligne (www.cliniqueveterinaireladivette.com).

Les services proposés à la clinique sont : médecine, chirurgie, imageries, examens de laboratoire, conseils pour les animaux de rente et de compagnie entre autres.

Horaires :

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

le samedi de 8h30 à 18h00

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous.

Contact : Tél : 02-33-53-11-06

✚ **Mail :** cliniqueveterinaireladivette@mail.com

✚ **Site Web:** www.cliniqueveterinaireladivette.com



Vimond Matériaux

Contact : Tél. : 02-33-52-18-97

✚ **Mail :** cherbourg@vimondmatériaux.com

✚ **Site Web :** www.vimondmatériaux.com



Horaires :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

le samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

GTP – Cherbourg Clôtures Aménagement - SP Transports 3 ZA Le Coignet - 50690 SIDEVILLE



Tél : 02.33.52.13.06
Site : www.gtp50.com



Tel : 02.33.41.67.86
Site : www.cherbourg-clotures.com



Tél : 02.33.53.06.33

R2B Pascal PRUNIER : Plombier- Chauffagiste

Horaires secrétariat : de 8h00 à 13h00 du lundi au vendredi

Contact : Tél. : 06-60-66-93-59 ou 02-79-40-06-41

Mail : r2b.secretariat@gmail.com

Site Web : <https://www.r2b-chauffage.fr/>



La Financière de l'Europe

Conseil en stratégie d'investissement & en gestion de patrimoine

Arnaud OLIVIER & Pauline SARCHET
3, Le Colombier - 50690 Sideville



**LA FINANCIÈRE
DE L'EUROPE**

Contact : Tél. : +33 (0)6-62-43-82-94

Site Web : www.lfdle.com

Galaxie Animation

Contact : Tél. : 02-33-52-01-07 ou 06-71-89-52-37

Site Web : www.galaxie-animation.fr



Le blond dépannage

Concessionnaire des poêles de la marque RIKA
18 Hameau Colette - 50690 Sideville.

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

Contact : Tél. : +33 (0)6-77-92-54-70

Facebook <https://www.facebook.com/leblonddepannage/>



PLOMBERIE
CHAUFFAGE
MAINTENANCE
DÉPANNAGE

CHAUDIÈRE - GAZ - FUEL
GRANULE - MULTISERVICE
RAMONAGE
06 77 92 54 70 le-blond.joris@orange.fr

Gîtes & Chambres d'Hôtes dans la Commune

Le Manoir de Saint Ouen

Contact : Cyril et Fanny LIÈVRE – ☎06.62.10.21.56
manoirdesaintouen@gmail.com



Gîte Les Haizes

Contact - Suzanne & Jean-Claude BAILLIEVIER

☎02.33.52.05.50 ☎06.21.40.95.61 ☎06.22.14.37.25
www.leshaizes.com



Gîte du Houlbecq

Romain TOUQUET

Contact - romain.touquet@sfr.fr



Le Nid du Colombier

Contact - Arnaud OLIVIER ☎06.62.43.82.94



Locations touristiques : de nouvelles règles en 2025

La loi du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale a été publiée au *Journal officiel* du 20 novembre 2024. Vous trouverez sur *Service-Public.fr* le détail des principales mesures.

Loueur et déclaration obligatoire de résidence principale

Au plus tard le 20 mai 2026, toutes les locations de meublés touristiques devront faire l'objet d'une déclaration (enregistrement auprès d'un téléservice national dédié). Le loueur devra apporter la preuve que le logement proposé à la location est bien sa résidence principale, en fournissant son avis d'imposition établi à son nom avec l'adresse du meublé de tourisme. C'est ce qu'indique la loi du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale.

La fiscalité des locations aux touristes de biens immobiliers meublés va changer : nouveaux taux d'abattement fiscal, diagnostic de performance énergétique (DPE) obligatoire, pouvoirs élargis aux maires de communes...

La vie dans notre commune

Qu'est-ce que la base d'adresse nationale (B.A N) ?

Un enjeu important afin que les services d'urgence arrivent au bon endroit, pour un raccordement efficace aux réseaux d'énergie et de communication, pour un renseignement cohérent des données d'adressage et des systèmes de cartographie.

Pour répondre aux obligations de base du système, la mairie a dû procéder à des ajustements ou complément d'adresse pour certains logements. Des courriers envoyés par la mairie formaliseront au cas par cas ces évolutions.

Indiquez clairement le numéro d'adresse ainsi que les noms de famille des occupants sur votre boîte aux lettres.

La Vidéoprotection à Sideville ?

Dans le cadre du bien vivre ensemble et du maintien de la tranquillité, comme de nombreuses communes, la municipalité réfléchit aux moyens préventifs à mettre en œuvre pour réduire les incivilités, qui ne peuvent que s'intensifier et s'amplifier, si rien n'est fait.

Ainsi, par arrêté municipal des horaires d'accès au cimetière sont institués et affichés (consultables aussi sur site internet de la commune)

Une demande d'autorisation administrative est en cours pour la mise en place d'un système de vidéoprotection. Celui-ci permettrait notamment une visualisation des abords de l'école, du cimetière, des parkings, des aires de jeu des enfants.



Récupération des sapins après les fêtes

La commune propose aux habitants de Sideville de récupérer et gérer les sapins après les fêtes

Pour cela, une zone de réception sera mise en place devant la mairie du **05 au 19 janvier 2026**.

Seuls les sapins verts et dépouillés de toute décoration sont acceptés.



Elections municipales – Le mode scrutin change

En mars 2026, les électeurs éliront les conseillers municipaux selon un mode de scrutin de liste paritaire, généralisé aux communes de moins de 1000 habitants. Les listes proposées devront respecter l'alternance femme / homme et seront déposées intègres, sans panachage, dans les urnes pour être valables. Pour Sideville, 15 sièges sont à pourvoir.

Quelques dates à retenir :

- 6 février 2026 : date limite pour l'inscription sur les listes électorales.
- 26 février 2026+ : date limite de dépôt des listes des candidats pour le 1er tour.
- 2 mars 2026 : début de la campagne électorale.
- 15 mars 2026 : 1er tour des élections municipales.

- 22 mars 2026 : 2ème tour des élections municipales.



ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 ET 22 MARS 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vote par liste entière qui doit respecter la parité hommes femmes.

PANACHAGE INTERDIT

1. Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote

Grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale », vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

2. Les procurations

→ Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre dans votre bureau de vote, vous pouvez faire une procuration totalement dématérialisée sur : <https://www.service-public.gouv.fr/>

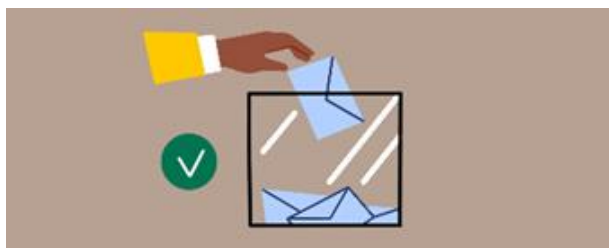
- **En ligne, avec une identité numérique certifiée France Identité**
- **Créer votre identité numérique France Identité**

[France Identité](#) est le service public d'identité numérique, qui permet notamment de ne plus avoir à fournir de scan de sa carte d'identité lors d'une démarche en ligne, ou de présenter son permis de conduire numérique lors d'un contrôle.



Pour [créer votre identité numérique France Identité](#), il vous faut :

- Avoir votre carte d'identité au « format carte bancaire »
 - Avoir un compte France Connect
 - Télécharger l'application France Identité sur votre téléphone
 - Indiquer une adresse mail.
- **Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée en mairie via France Identité**, vous pouvez déposer votre demande de procuration de manière dématérialisée via le téléservice www.maprocuration.gouv.fr. Il faudra ensuite impérativement faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Vous devrez alors être muni d'une pièce d'identité et présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».



La Chasse aux Œufs – 26 avril 2025

La traditionnelle et tant appréciée chasse aux œufs a attiré pas moins de 150 enfants et leurs parents. Autant de sachets de chocolats avaient été distribués par l'APE, co-financés par la mairie de Teurthéville-Hague. Pour l'édition 2026, c'est la mairie de Sideville que nous solliciterons afin de contribuer à nos achats de chocolats et ainsi gâter comme il se doit vos petits chasseurs assoiffés de cacao.

Quant aux parents, nous les avons accueillis avec rafraîchissements et biscuits.



La Fête des Parents – 31 mai 2025



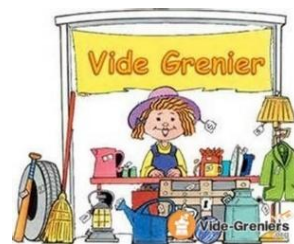
C'est avec plaisir que parents et enfants se sont retrouvés dans la salle des cérémonies de la mairie pour la traditionnelle fête des parents.

L'occasion de se rassembler autour d'un verre de l'amitié, après le discours de Monsieur le Maire et la remise de petits présents. Ce fut l'occasion de présenter et récompenser les lauréats du concours « tableau sur le patrimoine et paysage sidevillais ».

Un grand bravo à nos artistes !

Retenez la date du 26 Avril 2026 !

Retour sur le vide grenier du 27 avril 2025 : La 3^{ème} édition a eu autant de succès que les précédentes. Le soleil était au rendez-vous pour accueillir les exposants ainsi que les nombreux visiteurs. L'équipe de la FAS (Fédération des Associations de Sideville), le bar « le Sidevillais », l'APE ainsi que le soutien de Martinvast Festivités étaient prêts à satisfaire tout ce beau monde en restauration, buvette et crêpes.



Bilan financier très positif qui nous a permis à nouveau de faire un don à l'association caritative sidevillaise « Un pas pour Liséa ».

Rendez-vous le **26 avril 2026** pour renouveler l'expérience dans la joie et la bonne humeur.

A vos agendas, notez bien cette date ! Merci à tous !



Le repas des aînés

Cette année la commune a offert comme de coutume, un repas aux aînés. Il a eu lieu le 4 mai au restaurant l'Escale Normande à Sottevast. Ce rendez-vous annuel a permis à 55 personnes de passer un excellent après-midi dans la joie et la bonne humeur. C'est toujours un moment convivial et chaleureux qui renforce le lien social et chacun en dégustant un bon repas a pu échanger avec ses voisins et prendre des nouvelles des absents. Samuel Dupont a assuré l'animation musicale.

À l'année prochaine.



Monsieur le Maire entouré des doyens de Sideville, Madame Louise Gaumain, Monsieur Jean Lavieille accompagné de son épouse.

Le jeu concours de l'année 2026



Cette année, arpentez les chemins pédestres affichés sur le panneau près de la mairie mais soyez bien attentifs. Notez les 7 objets insolites que vous découvrirez lors de vos randonnées.

Question subsidiaire :

Avec les initiales de ces objets, retrouvez un nom bien connu de chez nous.

Remettez vos réponses en mairie avant le **20 mai 2026**.

Dates 2026 à retenir :

Repas des aînés – en février 2026

Chasse aux œufs – 4 avril 2026

Vide grenier – 26 avril 2026

Fête des parents – à définir

Nos Sidevillais ont du talent

Cotentin Filtration récompensée au Concours Lépine International 2025 !

L'équipe de Cotentin Filtration, basée à Sideville, a vécu un grand moment lors de la cérémonie du Concours Lépine International 2025, au pavillon du Paris Expo Porte de Versailles.

Loin de tout esprit de compétition, c'est avant tout dans une ambiance conviviale et bienveillante que s'est déroulée cette belle cérémonie. Inventeurs, curieux et passionnés s'y sont retrouvés pour célébrer la créativité sous toutes ses formes.

Après dix jours de présentation au salon, la remise des prix du 9 mai 2025 a marqué la fin de cette belle aventure. Ce jour-là, Sébastien, Valérie, Audrey et Léa Vrac ont eu la joie de recevoir le Trophée de l'Impact ainsi qu'une médaille d'argent du Concours Lépine 2025.

« Pour notre équipe, l'objectif n'était pas de gagner à tout prix, mais de partager notre invention, de vivre cette expérience en famille et, surtout, de rencontrer d'autres esprits inventifs venus de toute la France. Quelle fierté de repartir avec le Trophée de l'Impact et une médaille d'argent ! »

Plus qu'une récompense, cette distinction représente une belle reconnaissance du travail collectif et de l'esprit d'équipe qui anime Cotentin Filtration.



La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance à la fois solennelle et conviviale, en présence de toutes les personnalités venues remettre les prix et saluer le travail des inventeurs. Chaque lauréat a été chaleureusement mis à l'honneur, sous les applaudissements du public et dans un bel esprit de partage et de reconnaissance mutuelle.

Leur invention, le Dépollu-Mer, est un filtre en cheveux pour les caniveaux urbains. Ce système ingénieux capte les déchets avant qu'ils n'atteignent la mer. Déjà adopté par plusieurs villes : Cherbourg, Le Havre, Lannion, et bientôt Rennes, il a permis de collecter plus de 150 000 mégots et des milliers de plastiques, soit environ 32 kg de déchets qui ne finiront pas dans nos mers et océans.



Cette expérience nous permettra de retenir, un moment de reconnaissance, être à ce niveau du concours donne visibilité, crédibilité, encouragement pour la suite et surtout une ouverture vers l'avenir. L'équipe est déjà tournée vers les prochaines étapes, valoriser l'invention présentée, développer sa commercialisation, peut-être préparer l'édition 2026.

Mais au-delà des distinctions, ce que l'équipe retient avant tout, c'est la solidarité entre inventeurs. Chaque remise de prix a été un moment d'émotion et de partage, où chacun se réjouissait sincèrement des succès des autres.

La Diagonale des Fous – Florian Bernard

Cet ultra-raid de 180 km de course à pied traverse l'île de la Réunion. C'est une des épreuves les plus difficiles au monde dans son genre avec ses 10500m de dénivél.



La diagonale des fous, c'était pour moi le trail le plus réputé avec l'UTMB (Ultra trail du Mont Blanc). En janvier j'ai décidé de m'inscrire avec peu de chance d'être tiré au sort. Grosse surprise quand le 26 mars, j'ai reçu un message me disant que mon nom était sur la liste des potentiels participants. Il me fallait valider 2 courses à pied de 80 km avant juillet. Malheureusement, je me suis blessé au tendon d'Achille mais il fallait terminer ces épreuves pour pouvoir valider l'inscription.

Le mois de juin fut donc sans course à pied, mais avec du vélo et des soins kiné. Mais, le corps est bien fait et garde en mémoire une partie du travail fait en amont. Le retour en juillet s'est bien passé et j'ai repris un entraînement adapté avec séjours en montagne où j'ai pu «gouter» au dénivelé plus important que dans notre belle région Normande. Et voilà, le départ avec Johanna, le 12 octobre vers la Réunion est arrivé !

Le JOUR J ! Jeudi, 18h30, nous arrivons sur zone des départs à St Pierre. Je rentre dans le parc des coureurs, après les derniers encouragements de Johanna et des copains. L'accueil est chaleureux et on n'entend déjà « Pas de doute, rendez-vous à la Redoute », la Redoute étant le nom du stade de l'arrivée à St Denis. Le décompte. Et c'est parti ! De la musique, des chants, des feux d'artifice, des spectateurs sur plusieurs rangs pendant 5 km. C'est la folie ! Départ évidemment prudent car 180 km m'attendaient, mon objectif premier étant de finir cette distance, pour moi inconnue. Vers le 30^e km, je ne me sens pas très bien et le fait de me dire qu'il me reste 150km ne me rassure pas vraiment. Je me concentre sur le ravito de Cilaos où j'étais sûr de voir Johanna au km 75. Le lever du jour, quand j'arrive à Mare-à-boue me remotive. La remontée des coteaux de Kerveguen qui m'emmène tout près du Piton des neiges et la descente vers Cilaos, le tout en plusieurs heures, m'emmènent vers Johanna qui m'attend patiemment au ravito. Je repars regonflé à bloc vers la montée du Taïbit. La chaleur est assez pesante et j'ai pris un petit coup de chaud malgré l'hydratation permanente et le rafraîchissement dans les cours d'eau. J'arrive dans



Mafate avec une légère pluie qui rafraîchit. Le dernier ravito avant la nuit me permet de prendre une soupe et de changer de vêtements. Je pars pour l'ascension du fameux Maïdo. Me voilà seul dans la nuit dans la pampa... Ce n'est pas ce qu'il y a de plus rassurant mais je croise régulièrement des gens qui sont venus encourager les coureurs au milieu de nulle part ou des coureurs qui dorment sur le bas-côté du sentier... A mi-pente, je profite du ravito pour dormir une dizaine de minutes et je repars finir le Maïdo. J'aperçois les torches des coureurs en serpentins et la lumière du sommet avec le bruit des spectateurs montés en nombre pour la nuit. La montée est longue et escarpée mais le sommet est fabuleux avec les spectateurs et la musique. On oublie qu'on est à près de 2200m d'altitude ! Je suis remotivé pour la descente de 19km vers l'Ilet Savannah. Descente interminable et j'arrive enfin au ravito où je retrouve Johanna dans la nuit. Le réconfort de Johanna et le futur lever du jour me remotent. A cet instant, je peux finir sous les 40 heures ! Je trouve un coureur qui a le même objectif et nous décidons de courir ensemble. Les ravitos avec Johanna sont plus fréquents. La fin de course est vraiment sympa et assez rapide. J'arrive seul dans le stade en moins de 40 heures. Quelles sensations fortes. Nous prenons plusieurs photos, notamment avec l'affiche faite par les enfants. Nous profitons de ce moment autour d'une bonne bière locale « la dodo » Johanna, qui n'a pas beaucoup plus dormi que moi, a été un soutien indispensable dans cette aventure familiale. Sa présence lors des ravitos a été un réconfort inestimable.



Ce fut une aventure extraordinaire, des émotions indescriptibles, une ambiance énorme, des Réunionnais très accueillants. Nous avons même rencontré des Sidevillais expatriés. L'aventure se termine avec des souvenirs plein la tête. A refaire...

Tour de France en Cotentin

Le Cyclevillais (association basée à Sideville), c'est une bande de copains retraités passionnés de vélo.

Diverses sorties au cours de l'année sont organisées afin de découvrir les routes et paysages de notre beau pays.

En juillet, pour surfer sur l'engouement du Tour de France cycliste (qui passait en Normandie) ils ont imaginé un tracé original : faire le propre Tour de France mais en COTENTIN...

Pas facile de dessiner les contours de la France dans le Cotentin mais le défi a été relevé le 18 juillet 2025.



Une équipe de 8 Cyclevillais s'est élancée vers 7h de Sideville vers Cherbourg, Valognes, Saint Sauveur le Vicomte, Barneville-Carteret où la pause déjeuner a été faite au restaurant Le Terminus. L'après-midi, retour en passant par Flamanville, Diélette et arrivée à Sideville vers 17h. Le parcours représentait 154 kms avec un dénivelé positif de 1750m. Belle journée de vélo sous une belle météo et toute l'équipe a pu bien récupérer autour d'un verre au bar Le Sidevillais, conformément au règlement... maison !

Stéphanie Lagalle – « La Factrice » - Meurtres à Sideville

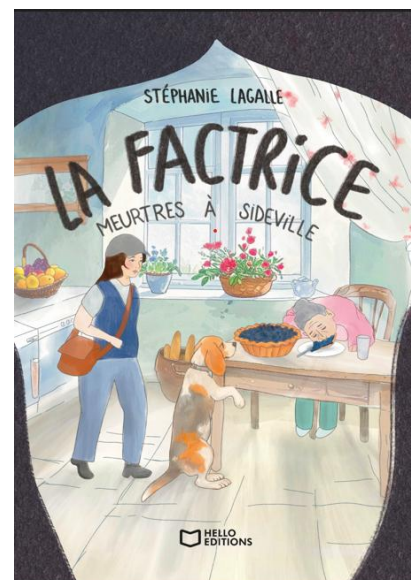


Née en 1976, Stéphanie Lagalle passe sa jeunesse à Tourlaville dans la Manche et vit depuis à Sideville. Elle travaille dans la communication en tant qu'infographiste, en parallèle de sa passion l'écriture. Elle est mariée et maman de deux grands enfants. Passionnée par le monde animal, les amis à quatre pattes figurent régulièrement dans ses romans et sont parfois gratifiés d'un coup de baguette magique... L'auteure écrit aussi bien pour les enfants que pour les adultes (policier, fantastique, romance).

18ème roman de Stéphanie Lagalle à découvrir, « La Factrice », une intrigue policière qui se passe dans notre campagne normande :

« Charlotte est une trentenaire célibataire qui aime son métier de factrice à la campagne en Normandie. Elle connaît presque tout le monde mais sa routine est bousculée par la découverte du corps d'une vieille dame ... »

Pour découvrir la suite, rendez-vous aux points de vente : Le Sidevillais (café-épicerie de Sideville), la librairie Ryst et l'espace culturel Leclerc de Tourlaville. Également présent sur toutes les plateformes de e-commerce : Fnac, Cultura, Amazon, etc.



Nos associations

Les Anciens Combattants

Cette association de mémoire défend les intérêts matériel et moraux des acteurs et victimes des conflits.

Elle n'est pour l'heure plus composée que de trois membres ; son président Bernard LECANU, son trésorier/secrétaire André CARRE et Jacques HAIRON en membre actif. A noter que Bernard est également notre vaillant porte drapeau

L'association a organisé des sorties diverses ces dernières années mais les activités se résument aujourd'hui quasi exclusivement, au-delà de la vente de calendriers, à la participation aux cérémonies locales des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.

Toutefois, la participation des citoyens à ces cérémonies contribue à perdurer ce devoir de mémoire ; tout le monde peut y participer et est vivement invité à ces hommages publics. Cette année, nous avons particulièrement apprécié la présence des enfants !

Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

Comme chaque année, la commune organise une cérémonie au monument aux morts, rappelant ainsi le sacrifice de nos aînés pour la défense de la patrie.

Saluons la participation des enfants et de leurs enseignants, dont l'action s'inscrit dans un nécessaire devoir de mémoire.



8 mai



11 novembre

Cérémonie du 5 décembre

La cérémonie intercommunale du 5 décembre 2025, journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, se déroulait à Sideville.

Ce fut l'occasion de commémorer Monsieur Georges Hamel, soldat sidevillais tué en Algérie le 2 juin 1956.



Club de l'Age d'Or



Une vingtaine d'adhérents se retrouvent le 3^{ième} mardi du mois, autour de jeux de société pour partager un après-midi récréatif et nous terminons toujours par un goûter. Cet été, afin de se réunir nous avons fait une balade dans la Hague et partagé un repas au restaurant « Le Racine ». Pour fêter la fin de l'année nous avons dégusté un repas au restaurant « Au séchoir d'Antan » à Benoitville dans la joie et les rires.

Le 25 juillet c'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Louise Gaumain. Nous aurions aimé lui fêter ces 100 ans le 9 novembre mais la vie en a décidé autrement. Louise était à la création du club en janvier 1996. Elle s'investissait dans toutes les activités elle a été secrétaire plusieurs années. Jusqu'au confinement Louise n'oubliait jamais les après-midis ou les sorties du club.



Si vous aimez le partage, la convivialité, la bonne humeur, et que vous voulez partager une activité n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous serions très heureux de vous accueillir. Vos propositions seront les bienvenues !

Contact : tél : 02 33 52 05 52



Atelier peinture

Contact : Colette Frigot : 07.87.56.87.26

L'atelier a réouvert ses portes début octobre.

En 2025 nous avons participé au concours de peinture organisé par la commune. Nous serons heureuses d'accueillir de nouveaux participants à notre activité !

La Fédération des Associations de Sideville - F.A.S

Location du matériel de la F.A.S.

La location est réservée aux habitants de Sideville exclusivement et le matériel doit être utilisé sur la commune de Sideville.

Tarifs de location

Friteuse avec bouteille	15 €
(coupe-frites gratuit)	
Consommation gaz	10 € *
Table 2,5m	3 €
Petite table	2 €
Banc	1 €
Ensemble 2 stands	20 €
Chaises (par lot de 5)	2.5 €
Barbecue (caution de 100 €)	15 €
Percolateur (caution de 50 €)	10 €

***Pour les Associations louant gracieusement le matériel une participation de 5€ par bouteille de gaz sera demandée.**

Réservation auprès de Martine DUPONT :

☎ 06.58.30.99.59 / 02.33.52.87.05 ou

via le site internet de la commune : www.sideville.fr

En cas d'absence ou de non-retour via le site contactez la mairie.



Sideville Forme

**Une nouvelle année pour les sportifs de
SIDEVILLE FORME.**



20 adhérents pour cette nouvelle rentrée ! Merci à toutes d'avoir répondu à notre appel pour faire durer l'activité de Sideville Forme. Grâce à vous, nous repartons pour une nouvelle année qui sera, j'espère, suivie d'autre. Notre animatrice Corinne MONNIER est là pour vous motiver et passer une heure de mise en forme dans la bonne humeur et avec le sourire !

N'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours d'année !

Présentation

Notre club de gym volontaire est affilié à la FFEPGV et profite d'une longue expérience des activités physiques et sportives. Nos activités sont encadrées par une animatrice diplômée.

Vous pratiquerez toutes sortes d'activités sportives proposées par Corinne MONNIER qui vous conseille et vous aide à atteindre vos objectifs, à tout âge et tout niveau.

Matériel utilisé : Steps, tapis, élastibandes, altères, barres lestées....

Créneau : Mercredi : 19h30 – 20h30

Nos tarifs : 100 € pour l'année – 1h par semaine

Adresse : Salle de Convivialité de SIDEVILLE

Présidente : Martine DUPONT



Venez bouger avec nous dans la bonne humeur et en toute simplicité.



Sporting Club Union Douve et Divette (SCUDD)

Le SCUDD entame sa 9^e saison et confirme son statut de club dynamique et attractif du Cotentin. Avec plus de 340 licenciés et une cinquantaine de bénévoles engagés, sans qui rien ne serait possible, le club poursuit son développement avec enthousiasme.

Cette année encore, le Sporting Club Union Douve Divette a su faire vibrer ses supporters ! Les équipes seniors ont réalisé une belle saison : les équipes B et C ont assuré leur maintien, tandis que l'équipe première a brillamment retrouvé la 1^{ère} division, grâce à une 2^{ème} place en championnat de D1, avec une seule défaite au compteur. Leurs homologues féminines en ont fait de même puisque qu'elles ont également performé en terminant championnes d'automne en D2 pour rejoindre l'échelon supérieur.

L'école de football, forte de 230 jeunes licenciés, continue de se développer, portée par une équipe de bénévoles passionnés. A noter également le passage à 24 enfants pour le baby-foot.

Plusieurs équipes se sont particulièrement illustrées la saison dernière :

- Les U15, champions d'automne en D2
- Les U13 filles, championnes de printemps en D1
- Les U13, champions d'automne en D3, champions de printemps en D2, et qualifiés pour les phases départementales D1 Pitch

Par ailleurs, les nombreux tournois, notamment ceux organisés par le club, ont permis aux enfants de vivre leur passion tout en défendant fièrement les couleurs du SCUDD.

Sur le plan extra-sportif, le club adresse ses remerciements sincères aux bénévoles qui ont contribué aux travaux réalisés sur les stades de Tollevast et Martinvast.

Enfin, le SCUDD tient à remercier chaleureusement les municipalités pour leur soutien matériel, ainsi que les sponsors, bénévoles et parents toujours présents au bord des terrains.



Mathieu FRANCOISE Co-Président du SCUDD

La Sidevillaise : Le dimanche 22 juin 2025

Encore une belle journée sportive pour la Sidevillaise et l'APE Sideville Teurthéville!

Le dimanche 22 juin, avaient lieu les désormais traditionnelles courses de Sideville. Le matin, les enfants des écoles de Sideville et Teurthéville Hague ont participé à une course à pied de 1,1 km ou au duathlon, discipline dans laquelle il faut enchaîner 1,1 km de course à pied, 3km de vélo et de nouveau 1,1 km de course à pied, chacun emmenant son vélo et/ou son parent. Mais les enfants sont désormais rodés à ce type d'exercice et ils sont là pour s'amuser même si leur visage révèle le stress de la compétition !

Chaque coureur a joué le jeu et a reçu en récompense une belle médaille !

Des podiums récompensaient les trios ayant franchi la ligne les premiers. Un goûter pour retrouver ses forces a également été distribué.



L'après-midi, deux courses étaient organisées pour les jeunes licenciés. La course U15 et la course U17 réunissaient peu de coureurs mais ceux qui étaient présents ont offert un beau spectacle.

Hermine Gille, féminine du club le Neufbourg, a remporté la course U15 devant le local de l'étape Jules Bernard qui a dû s'incliner devant cette jeune coureuse, habituée des championnats de France dans sa catégorie. Son coéquipier Romain Gitton a remporté la course en U17 réglant le groupe d'échappés.



Florian

Téléthon Douve et Divette 2025



A Sideville l'APE du RPI a proposé friandises, petits cadeaux, vente de sapins et des crêpes bien-sûr !



Il y a eu aussi les randonnées du dimanche matin, très perturbées par la météo. Pas de sortie pour les jeunes, mais une vingtaine d'adultes ont affronté courageusement vent et pluie pour soutenir la recherche médicale sur les maladies rares.



Egalement au profit du téléthon, le 22 novembre une dictée de Bernard Pivot a réuni une cinquantaine de participants qui ont testé leur grammaire et leur orthographe, sous l'œil avisé de l'institutrice, le tout dans une ambiance conviviale .





La **Paroisse Sainte Bernadette de Martinvast** recouvre les communes de :

Couville, Hardinvast, Martinvast, St Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Du nouveau dans notre paroisse, la constitution d'une nouvelle carte des paroisses du diocèse de Coutances-Avranches, cinq paroisses de et autour de Cherbourg vont être rassemblées en une seule paroisse au 1^{er} janvier 2027.

Le Père Marc Vacher curé des cinq paroisses et doyen de Cherbourg-La Hague explique qu'il veillera avec les différentes équipes d'animation pastorale à ce que la grande paroisse n'oublie pas l'histoire de chaque paroisse. Il nous faudra imaginer comment concilier mutualisation et maintien d'un service de proximité. Nous travaillons déjà collectivement sur ce projet et qui sera mis en œuvre au 1^{er} janvier 2027

Pour l'année 2026 l'organisation des cinq paroisses ne change pas.

Le Père Marc VACHER est curé des paroisses Saint-Jean-XXIII, Saint-Sauveur, Sainte-Marie du Cotentin, Saint-Gabriel et Sainte-Bernadette. Il est secondé par 3 prêtres

Concrètement, chaque paroisse à un prêtre référent.

Les paroisses **Sainte-Bernadette** et Saint-Gabriel sont accompagnées par un même prêtre référent :

P. Marc Vacher.

La paroisse Saint-Jean-XXIII de Cherbourg-La Glacière est accompagnée par un prêtre référent :

P. Emmanuel Kolani.

La paroisse Saint-Sauveur d'Octeville est accompagnée par un prêtre référent : P. Christophe Bindzi Mvogo.

La paroisse Sainte-Marie du Cotentin est accompagnée par un prêtre référent : P. Michel Levallois.

Pour notre paroisse le Père Marc est accompagné par un diacre Didier HERTZ. Ils ne sont pas seuls à vivre la mission. Des laïcs bénévoles sont au service pour que l'Evangile soit annoncé à tous.

Notre paroisse partage les joies et les tristesses des habitants des 8 communes. Tout au long de l'année elle se rend présente pour accompagner des familles en deuil, célébrer un baptême, un mariage, des étapes de la vie chrétienne.

Nos communes possèdent un riche patrimoine religieux. Nous pouvons saluer ici les efforts importants des municipalités pour entretenir et mettre en valeur les églises et chapelles présentes sur leur commune. L'association SPR « Sauvegarde du patrimoine religieux de nos communes » organise des manifestations : concerts, rallye et toutes ses activités permettent de soutenir les communes dans leurs efforts pour l'entretien du patrimoine religieux.

RENSEIGNEMENTS UTILES

**Permanences du Père Marc Vacher, curé tous les 1^{ers} mardis du mois
au presbytère de Martinvast de 17h30 à 19h**

Du mardi au samedi de 9h30 à 11h30 le presbytère est ouvert pour vous accueillir.

Presbytère sainte Bernadette, 4 Impasse des Perrelles, 50690 Martinvast

Tél : 02 33 52 01 08 Mail : paroisse.martinvast@diocese50.fr

:<http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/paroisse-sainte-bernadette-de-martinvast>

Messe dominicale : le samedi soir à 18 h 30 à tour de rôle, dans nos huit communes.

Messes de semaine : la messe du vendredi est célébrée à 9h en l'église d'Hardinvast

Catéchèse : Elle s'adresse à tous les enfants à partir de 8 ans.

Chaque semaine : le mardi soir - de 16h 45 à 17h45 au presbytère de Martinvast.

Demande de baptême et mariage : s'adresser au presbytère

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans notre paroisse. Nous accueillons toutes les bonnes volontés

Communication

- Votre commune s'est dotée d'un nouveau [site internet](http://www.sideville.fr). Vous pourrez y retrouver les actualités, vos services administratifs, les associations, les commerçants, les comptes rendus des conseils municipaux et plus encore.

Toujours accessible à l'adresse : www.sideville.fr



L'actualité de Sideville est aussi présente sur :

- [Panneau Pocket](#) (application gratuite téléchargeable sans pub) pour recevoir les alertes et infos en flash envoyées par la mairie.
- La page [Facebook Sideville Infos](#).



Sideville INFOS

580 followers • 21 suivi(e)s



Mairie de Sideville



✉ 4, village de l'Eglise
50 690 SIDEVILLE
☎ 02.33.52.05.52
💻 mairie@sideville.fr

Site internet :
www.sideville.fr

Ouverture au public :

Lundi : 10h00 – 12h00 14h00 – 16h00
Mardi : 16h00 – 18h30
Vendredi : 10h00 – 12h00

Numéros utiles :

- Ecole et garderie de Sideville : 02.33.10.13.13
- Ecole de Teurthéville-Hague : 02.33.04.20.87
- Cantine Teurthéville-Hague : 02.33.04.61 54
- Pôle de Proximité Douve et Divette : 02.33.52.33.08
- Agence postale : 02.33.04.42.82
- Service eau et assainissement : 02.33.01.95.45
(urgences uniquement : 06.29.92.74.67)
- Relais Petites Enfances : 02.33.03.07.47
- Crèche «lesBout'en train» : 02.33.03.80.38
- Transport de proximité : 0 806 079 530
- CLIC Ouest Cotentin : 02.33.10.01.50
- ADMR : 06.01.88.14.57
- Mission locale du Cotentin : 02.33.01.64.65
- Déchetterie : 02.33.94.00.83

Centre antipoison : 08.10.81.08.21

Enfance maltraitée : 119

Violences Femmes Info : 3919

Ecoute violence pour les élèves : 08.00.32.02.79

Fil santé jeunes : 08.00.23.52.36

Gendarmerie La Hague : 02 33 01 89 30

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Infos escroqueries : 0 811 020 217

Téléphone portable perdu ou volé :

- SFR : 1023
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00
- Free : 3244

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15

SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18

SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS



Un défibrillateur est disponible : **27 La Commune** sur le mur de la salle de convivialité